

## PRESENTATION DE LA FORMATION COMPLEMENTAIRE DIPLOMANTE (FCD)

### en LICENCE 2 et LICENCE 3

Les formations complémentaires diplômantes préparent aux formations fédérales (animateur / initiateur / moniteur / entraîneur / titre à finalité professionnelle ...).

L'inscription à la FCD est possible dès le semestre 3 pour toute l'année de L2, et / ou au semestre 5 pour toute l'année de L3. 18 heures / semestre.

Il est possible de suivre la Formation Complémentaire Diplômante **uniquement dans sa spécialité sportive (sauf en natation dans le cadre de la formation MNS, cette FCD est ouverte à tous les L3 APAS, EM, ES titulaires du BNSSA et inscrits à l'UE SSMA).**

#### **LA FCD ESCALADE pour les inscrit-es en spécialité Escalade :**

- Licence FFME fortement recommandée
- Pratique régulière en salle ou en falaise vivement conseillée
- Formation et Validation de l'initiateur escalade SNE (Site naturel)
- Formation et validation de l'initiateur grands espaces (grandes voies équipées)
- Convention en cours pour formation et validation de l'ouvreur de club et du PAC (Progression et assistance sur corde)
- Possibilité d'attestation d'expérience d'ouverture en bloc et en voies

Enseignant responsable à contacter : [damien.jacquet@umontpellier.fr](mailto:damien.jacquet@umontpellier.fr)

#### **LA FCD FOOTBALL pour les inscrit-es en spécialité sportive Football :**

- Prérequis : obligation d'être licencié-e et d'entraîner en club
- La formation complémentaire diplômante associée aux cours de Licence Football permet de valider :
- En L2, le Certificat Fédéral d'Initiation U10-13 (Semestre 3) / Certificat d'Initiation Préparation Physique (Semestre 4)
- En L3 : Diplôme Fédéral Coach Jeune (S5-S6) - Diplôme permettant d'entraîner jusqu'à U18 Régionale 1

Enseignants responsables à contacter :

Licence 2 : [frederic.dumazert@umontpellier.fr](mailto:frederic.dumazert@umontpellier.fr)

Licence 3 : [olivier.cavaillles@umontpellier.fr](mailto:olivier.cavaillles@umontpellier.fr)

#### **LA FCD HANDBALL pour les inscrit-es en spécialité sportive Handball :**

- Prérequis : obligation d'être licencié-e et d'entraîner en club. Avoir le PSC1 ou le passer pendant la formation
- La formation complémentaire diplômante associée aux cours de Licence Handball permet de valider des modules du titre à finalité professionnelle de niveau 4, « Educateur de Handball » grâce à un partenariat étroit avec la Ligue Occitanie de Handball et la Fédération Française de Handball

Enseignante responsable à contacter : [claire.debars@umontpellier.fr](mailto:claire.debars@umontpellier.fr)

**LA FCD NATATION est ouverte en L2 et en L3 aux spécialistes Natation et aux non spécialistes.**

**Les étudiant-es sont autorisé-es à cumuler la FCD de leur spé avec la FCD Natation en L2 et en L3.**

**L'UE SSMA au S6 de la L3 est ouverte exclusivement aux L3 sauf MS conformément aux MCC.**

- Une pratique régulière en club est vivement conseillée.
  - En L3 être titulaire du BNSSA et inscrit-es à l'UE SSMA, maîtrise des 4 nages.
  - La FCD en L3 s'inscrit en complément de la formation MNS (UE SSMA).
- Enseignantes responsables à contacter : [christine.forgeat@umontpellier.fr](mailto:christine.forgeat@umontpellier.fr) et [nathalie.bernard1@umontpellier.fr](mailto:nathalie.bernard1@umontpellier.fr)

**LA FCD TRIATHLON pour les inscrit-es en spécialité sportive Triathlon :**

- Prérequis : obligation d'être licencié-e et d'entraîner en club. Avoir le PSC1 ou le passer pendant la formation le PSC1
- Possibilité de passer les BF 1 et 2 en L2 et L3, il vous donne accès au DE (avec l'obligation d'un complément de formation de 2 UE sur 4) et à certains contenus du BF 3
- Accès au diplôme d'arbitre fédéral

Enseignant responsable à contacter : [julien.vidal1@umontpellier.fr](mailto:julien.vidal1@umontpellier.fr)

**LA FCD VOILE pour les inscrit-es en spécialité sportive Voile :**

- Forte incitation à prendre une licence
- Possibilité d'avoir une attestation individualisée et d'un niveau de qualification sur le supplément au diplôme pour la carte professionnelle : Equivalence d'une unité de compétence capitalisable numéro un (UCC n° 1) "Sécuriser le contexte de la pratique", obligatoire avant toute mise en relation avec un public de pratiquant-es ; Equivalence du diplôme de Moniteur FF voile ; Equivalence du certificat d'AMV et Equivalence des unités de compétences capitalisables (UCC) n° 1, 2, 3, 4 du diplôme d'Entraîneur FFVoile

Enseignant responsable à contacter : [paul-henri.fagot@umontpellier.fr](mailto:paul-henri.fagot@umontpellier.fr)

---

La FCD est une UE libre. Le résultat - ADM ou AJ - saisi à chaque semestre - n'apparaîtra pas sur le relevé de notes. Ce résultat permettra de prétendre à des équivalences de diplômes (avec 0 ECTS). La FCD apparaîtra cependant sur le SAD, il y aura un texte sur la FCD suivie et validée.